|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 15 février 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 180** | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Contact:** | **Vijay Mauree** |
| **Tél.:** | +41 22 730 5591 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbevents@itu.int | **Copie:**– Aux présidents et vice-présidents des commissions d'études;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications;– Au Directeur du Bureau régional de l'UIT pour l'Asie-Pacifique |
| **Objet:** | **Stage pratique régional sur la sécurité des services financiers numériques pour la région Asie-Pacifique (24 et 25 avril 2024, Séoul (République de Corée))** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai le plaisir de vous informer que l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise un **stage pratique régional sur la sécurité des services financiers numériques pour la région Asie-Pacifique**, les **24 et 25 avril 2024**, à l'hôtel Koreana de Séoul (République de Corée). Cette manifestation est organisée conjointement avec FNSV Korea et le Fintech Centre of Korea, et il sera possible d'y participer à distance.

2 En Afrique, en Asie, en Amérique latine et ailleurs, les populations délaissent les services bancaires traditionnels pour se tourner vers les paiements mobiles et d'autres services financiers numériques. Ces dernières années, les régulateurs et les superviseurs du secteur financier ont pris de plus en plus conscience du fait que les services financiers fournis pour favoriser l'inclusion financière à travers le monde sont vulnérables face aux cybermenaces, principalement en raison du rôle croissant que jouent les services numériques (y compris les technologies mobiles et autres technologies) dans la fourniture de services financiers. À mesure que les services financiers deviennent de plus en plus numériques, le volume de données numériques sensibles augmente de façon exponentielle et, avec lui, les risques de violations des données ayant des incidences sur les personnes et les systèmes. Dans ce contexte, la nécessité de protéger ces données contre les menaces en matière de cybersécurité prend une importance croissante. Cette manifestation s'inscrit dans le droit fil de la Résolution 204 de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT et de la [Résolution 89 de l'AMNT](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.89-2022/fr), dans lesquelles il est proposé d'utiliser les TIC pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière.

3 Ce stage pratique a notamment pour objectif:

– de donner une vue d'ensemble des menaces de sécurité qui pèsent sur les technologies financières et l'inclusion financière numérique;

– d'identifier les bonnes pratiques techniques et institutionnelles en matière de sécurité et de gestion des risques pour atténuer les menaces identifiées dans les Recommandations de l'UIT sur la sécurité des services financiers numériques;

– de présenter le [Laboratoire de sécurité des services financiers numériques (DFS) de l'UIT](https://www.itu.int/en/ITU-T/dfs/seclab/Pages/default.aspx) et les orientations pratiques sur la sécurité des services financiers numériques fournies aux pays en développement;

– d'étudier le kit pratique UIT d'évaluation de la cyberrésilience, afin de permettre aux régulateurs d'évaluer eux-mêmes la cyberrésilience des infrastructures essentielles pour les services financiers numériques; et

– d'offrir une tribune aux experts de la région en matière de cybersécurité, afin de leur permettre d'échanger des enseignements tirés en matière de sécurité des technologies financières, de cyberrésilience et de coordination, en vue de protéger les infrastructures essentielles et de faire face aux menaces émergentes dans le domaine des technologies financières.

4 Le stage pratique sur la sécurité des services financiers numériques s'adresse aux représentants des régulateurs des télécommunications, des agences nationales de cybersécurité, des banques centrales, des fournisseurs de services financiers, des banques, des ministères, des fournisseurs de services et de solutions de sécurité informatique, des fournisseurs d'authentification forte, des établissements universitaires, des institutions de recherche‑développement et d'autres organisations travaillant sur des questions liées à la sécurité des technologies financières et à l'inclusion financière numérique. La participation est gratuite et ouverte à toutes les parties prenantes intéressées, notamment les États Membres, les Membres de Secteur, les Associés de l'UIT et les établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. La participation est gratuite et ouverte à tous. Aucune bourse ne sera accordée pour le stage pratique.

5 Toutes les informations utiles concernant l'atelier, notamment le projet de programme, seront communiquées sur le site web de la manifestation à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2024/0219/Pages/default.aspx](https://www.itu.int/en/ITU-T/webinars/dfs/sc/20240424/Pages/default.aspx).

La page web de la manifestation sera mise à jour périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Il est recommandé aux participants de consulter régulièrement le site web pour prendre connaissance des dernières informations.

6 L'inscription est obligatoire pour toutes les personnes qui souhaitent participer à l'atelier. Pour vous inscrire, vous êtes invités à remplir le formulaire en ligne dans les plus brefs délais, à l'adresse: [https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/registration.aspx?Event=C-00007744](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Login.aspx?src=Registration&Event=C-00007744). **Il est conseillé de s'inscrire à l'avance pour participer à l'atelier sur place**. La capacité du site de la manifestation étant limitée, **l'inscription pour la participation sur place** doit être effectuée au plus tard le **14 avril 2024**. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants à nos manifestations se fait exclusivement en ligne.

7 Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la République de Corée sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être obtenu auprès de la représentation de la République de Corée (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Étant donné que le traitement des demandes de visa et la délivrance des visas peuvent prendre un certain temps, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt. Des renseignements complémentaires concernant les demandes de visa sont disponibles sur le site web de la manifestation, sous la rubrique "**Informations pratiques**".

Nous nous réjouissons à l'avance de votre participation et de vos contributions précieuses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications